



Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

Date : 19 février 2024

Référence : Programme d'Investissements dans le Secteur de l'Éducation (PISE) (CGA 1150 01W)

AOI No : 001/UGP-PISE/2024

1. La République Gabonaise a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement (AFD) afin de financer le coût du Programme d'Investissements dans le Secteur de l'Éducation (PISE). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements au titre des « **Travaux de construction, de réhabilitation et d'extension des établissements scolaires à Port-Gentil** ».
2. Le présent Avis d'Appel d'Offres International (AAOI) comprend cinq (05) lots distincts et indépendants ci-après :
 - **Lot n°1** : Travaux de réhabilitation et d'extension du Collège d'Enseignement Secondaire (CES) de Bac Aviation ;
 - **Lot n°2** : Travaux de construction d'un complexe scolaire (EP+CES) sur le site de Tchengué Dorade ;
 - **Lot n°3** : Travaux de construction d'un complexe scolaire (EPP+EP) sur le site d'Henri Clément ;
 - **Lot n°4** : Travaux de réhabilitation et d'extension de l'école primaire (EP) de Roger Butin et du Collège d'Enseignement Secondaire (CES) du Parc ;
 - **Lot n°5** : Travaux de Construction d'un Collège d'Enseignement Secondaire (CES) sur le site de Masuku/Halte-Garderie.
3. Les soumissionnaires sont libres de répondre aux lots souhaités (Lot n°1, Lot n°2, Lot n°3, Lot n°4, le Lot n°5 ou/et toute combinaison de ces lots). L'évaluation sera faite par lot, avec prise en compte d'éventuels rabais proposés par les soumissionnaires.
Toutefois, un soumissionnaire ne peut pas être attributaire de plus de deux lots.
4. Une visite obligatoire de sites sera organisée par l'Unité de Gestion du Projet PISE le **04 mars 2024** à l'issue de laquelle les soumissionnaires recevront un certificat de visite de sites. Cette visite de sites sera suivie d'une réunion préparatoire organisée le **08 mars 2024 à 10h00** dans les locaux de l'Unité de Gestion du Projet PISE, sis au BAS de GUE GUE sur la « voie expresse » entre le carrefour CAMP DE GAULE et le Rond-point des CHARBONNAGES. Le Procès-Verbal de cette réunion sera envoyé à l'ensemble des Soumissionnaires.
5. Le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle chargé de la Formation Civique, en sa qualité de Maître d'Ouvrage sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles pour exécuter lesdits travaux.
Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet PISE :

A l'attention de Monsieur **Luc NGABA**, courriels : l.ngaba@pisegabon.org / s.moussouami@pisegabon.org / secretariat@pisegabon.org ; et consulter gratuitement les Documents d'Appel d'Offres de **07h30 à 15h30** à l'Unité de Gestion du Projet PISE, sise au **BAS DE GUE GUE sur la voie expresse entre le carrefour CAMP DE GAULE et le Rond-point des CHARBONNAGES**,
Tel : 066 85 44 17

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres International (DAOI) complets, en français, à l'Unité de gestion du Projet (UGP), sise à l'adresse indiquée ci-dessus, ou sur le site de la Direction Générale des Marchés Publics. Toutefois, le dépôt des offres se fera sur présentation de la quittance du Trésor Public justifiant le paiement du DAOI, **d'un montant, non remboursable, de quatre cent mille (400 000) FCFA par lot** ou de la preuve de virement sur le compte suivant :

- Transfert en zone CEMAC CFA : RIB 42001 50 311101 0 5001 00000
- Transfert en dollars : RIB FRNYUS33021083459 BEACCMCX091
- Transfert en Euros : RIB BDFEFRPPCCT FR76 30001000640000005104277 BEACGALI
- Transfert en d'autres devises : RIB BDFEFRPPSRD FR76 30001000640000005104277 BEACGALI

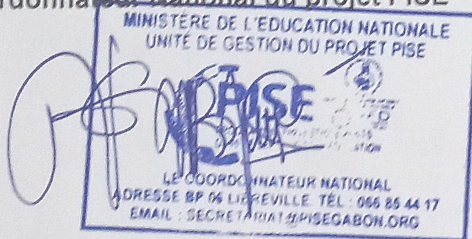
Par ailleurs, les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Types de Passation de Marchés pour Travaux de l'Agence Française de Développement (AFD).

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée dans les données particulières, au plus tard le **05 avril 2024 à 10 heures précises**.
7. Les Offres seront ouvertes en présence des Représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le **05 avril 2024 à 11 heures précises**, à l'adresse susmentionnée.
8. Les exigences en matière de qualifications sont indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres International (DAOI) et concernent d'une part la capacité financière, et d'autre part, la capacité technique, notamment :

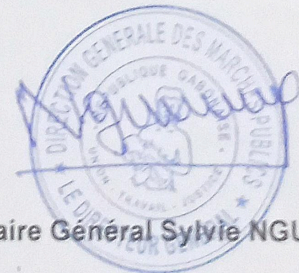
Désignation des lots	Capacité financière	Chiffre d'Affaires annuel moyen	Capacité technique : avoir une expérience de deux (02) marchés de travaux de construction d'un montant chacun, supérieur ou égal à
Lot n°1 : Travaux de réhabilitation et d'extension du Collège d'Enseignement Secondaire (CES) de Bac Aviation	800 000 000 XAF	3 000 000 000 XAF	500 000 000 XAF
Lot n°2 : Travaux de construction d'un complexe scolaire (EP+CES) sur le site de Ntchengué Dorade	1 600 000 000 XAF	6 000 000 000 XAF	1 000 000 000 XAF
Lot n°3 : Travaux de construction d'un complexe scolaire (EPP+EP) sur le site d'Henri Clément	1 100 000 000 XAF	4 500 000 000 XAF	1 000 000 000 XAF
Lot n°4 : Travaux de réhabilitation et d'extension de l'école primaire (EP) de Roger Butin et du Collège d'Enseignement Secondaire (CES) du Parc	1 200 000 000 XAF	4 500 000 000 XAF	1 000 000 000 XAF
Lot n°5 : Travaux de Construction d'un Collège d'Enseignement Secondaire (CES) sur le site de Masuku/Halte-Garderie	800 000 000 XAF	2 000 000 000 XAF	500 000 000 XAF

Le Coordonnateur National du projet PISE



Luc NGABA

Le Directeur Général des Marchés Publics



Commissaire Général Sylvie NGUEMBHYT